

Barhebraeus et la tradition grammaticale syriaque / Georges Bohas. — Extrait de : Parole de l'Orient : revue semestrielle des études syriaques et arabes chrétiennes : recherches orientales : revue d'études et de recherches sur les églises de langue syriaque. — vol. 33 (2008), pp. 145-158.

Titre de couverture : Actes du colloque "Barhebraeus et la renaissance syriaque" (Paris, décembre 2007), Actes du 9^e symposium syriacum (Kaslik, septembre 2004). — Bibliogr.

I. Syriaque (Langue) — Grammaire. II. Bar Hebraeus, 1226-1286 — Critique et interprétation.

PER L1183 / FT217520P

BARHEBRÆUS ET LA TRADITION GRAMMATICALE SYRIAQUE

PAR

Georges BOHAS*

Nous avons montré dans plusieurs articles¹ que la grande grammaire de Bar Zo' bī², qui vécut à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle et précéda donc immédiatement Barhebræus, était toujours rédigée dans la perspective de la *Technè* de Denys le thrace, dont la traduction effectuée au VI^e siècle³ fut en fait la première grammaire syriaque. Selon Merx (1889 : 158), Bar Zo' bī est *a grammaticorum arabizantium studio alienissimus*. Selon Georr (1948 : 5) *Le premier qui introduisit la méthode arabe, sans grand succès d'ailleurs, fut Elias de Tirhan (†1049). Il faut arriver à Bar Hebraeus (†1286) pour voir la méthode arabe introduite avec profit et intelligence dans la composition d'une grammaire syriaque*. Merx (1889 : 253) avait déjà précisé : *Tali modo introduxit theoriam arabicam de سالم و معتل in grammaticam syriacam, quae res fuisset maximi momenti, si formam radices trilitteralem perspexisset, et hac notione tanquam fundamento derivationis usus esset, quod tamen nec Barhebraeus neque alius quisquam e Grammaticis Syrorum fecit*⁴.

Il nous suffira donc de comparer les textes de Bar Zo' bī (BZ) à ceux de Bar Hebraeus (BH) pour montrer en quoi ce dernier se démarque ou non de la tradition grecque et de comparer ses textes avec les traités bien connus de la tradition grammaticale arabe pour voir en quoi il s'en inspire.

*) Institut universitaire de France, ENS LSH, Lyon, F-69007, France ; Université de Lyon, Lyon, F-69003, France ; CNRS, UMR 5191, ICAR - Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations F 69007, France.

1) Voir particulièrement Bohas (2003, a et b).

2) En nous fondant sur les manuscrits de Paris (Syriaque 426), et Téhéran (Collection Mgr Jean Issayi, ms. 6 (Neesan 5), consulté avec la gracieuse autorisation de l'Archevêché chaldéen de Téhéran, microfilmé par M. Van Esbroek). Une description de ces manuscrits et des autres manuscrits existants viendra dans l'édition du texte à laquelle nous travaillons en collaboration avec R. Contini.

3) Par Joseph d'Ahwāz (? -570), texte édité dans Merx (1889).

4) *De même, il a introduit la théorie arabe du sain et du défectueux dans la grammaire syriaque, chose qui aurait été de la plus grande importance s'il avait observé la forme trilittère de la racine, et s'il s'était servi de cette notion comme d'un fondement de la dérivation, ce que pourtant ni Barhebraeus ni aucun autre parmi les grammairiens syriaques n'a fait.*

La comparaison portera sur trois points :

- 1-La définition des parties du discours
- 2-Les verbes bilitères
- 3-Les verbes trilitères

1-LES PARTIES DU DISCOURS

Que BZ se situe dans le cadre de la *Technè* apparaît dès la première page : sa définition des parties de la phrase est celle de la *Technè*, aménagée, comme il le dit lui-même, en fonction du syriaque⁵. Les parties de la phrase sont les suivantes : le nom, le verbe, le pronom, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction. On peut comparer avec le texte de la *Technè* dans la traduction de Lallot (1989 : 49) : *La phrase a huit parties : le nom, le verbe, le participe, l'article, le pronom, la préposition, l'adverbe, la conjonction*.

Le tableau suivant met en parallèle la *Technè* dans la traduction de Lallot, la transcription du grec par Joseph d'Ahwāz, la répartition de BZ et la traduction de Joseph d'Ahwāz.

Traduction Lallot	Grec de Joseph d'Ahwāz	Bar Zo'bi	Joseph d'Ahwāz
Nom	ⲛⲟⲙⲁ	ⲛⲟⲙⲁ	ⲛⲟⲙⲁ
Verbe	ⲛⲉⲃⲁ	ⲛⲉⲃⲁ	ⲛⲉⲃⲁ
Participe	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉ	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉ	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉ
Article	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉ		ⲛⲉⲃⲁⲛⲉ
Pronom	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉⲃⲁ	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉⲃⲁ	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉⲃⲁ
Préposition	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉⲃⲁⲛⲉ	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉⲃⲁⲛⲉ	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉⲃⲁⲛⲉ
Adverbe	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉⲃⲁ	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉⲃⲁ	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉⲃⲁ
Conjonction	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉⲃⲁⲛⲉⲃⲁ	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉⲃⲁⲛⲉⲃⲁ	ⲛⲉⲃⲁⲛⲉⲃⲁⲛⲉⲃⲁ

Il est clair que l'inventaire est le même, à ceci près que, d'après BZ, les sages syriaques se sont aperçus qu'il n'y a pas d'équivalent au grec *árthron* dans leur langue. On observe que le terme employé pour désigner le verbe n'est plus *mēm̄rā* mais *māl̄tā* chez BZ, mais on ne saurait en conclure à une évolution terminologique, dans la mesure où, dans d'autres passages, BZ utilise lui aussi le terme *mēm̄rā* pour désigner le verbe (voir Bohas, 2003, b).

Étudions le texte de BH (KS : 3) sur le même sujet :

5) Nous ne donnons ici qu'une version extrêmement sommaire de ces textes, dont on trouvera la version complète dans les deux articles cités note 1.

Le sort des voyelles est soigneusement explicité chez les grammairiens arabes (voir Bohas et Guillaume, 1984 : 252) et on obtient la forme *rama*" , dans la transcription courante : *ramā*.

Cette règle est extrêmement générale et s'applique aussi dans les verbes creux :

/qawala/ (forme analogique)

w/y → " /a__v

"
qa"*la* dans la transcription courante *qāla*.

Dans *ramayta*, le *y* n'étant pas suivi d'une voyelle mais d'une consonne, rien ne se passe.

On peut mettre les dérivations en parallèle :

BH	BH	GA	GA
base	.		
<i>qrō</i> "	<i>qrō</i> " <i>+t</i>	<i>/ramaya/</i>	<i>ramayta</i>
rien	"-->y y	w/y → "	rien
<i>qrō</i> "	<i>grayt</i>	<i>rama</i> "	<i>ramayta</i>

Dans la citation dont nous sommes parti, Merx déplore que BH n'ait pas adopté un modèle avec racine triconsonatique : *s'il avait observé la forme trilitère de la racine, et s'il s'était servi de cette notion comme d'un fondement de la dérivation, ce que pourtant ni Barhebraeus ni aucun autre parmi les grammairiens syriaques n'a fait*. Au lieu de déplorer, demandons-nous ce qu'aurait pu faire BH si, au lieu d'un cadre concret qui prend pour base des formes existantes, il avait adopté le cadre des grammairiens arabes, avec des représentations abstraites fondées sur la racine triconsonantique et le schème. Il serait parti d'une forme analogique */grayt/*, comme *qtal*, racine \sqrt{qry} , schème *p'al*, comme *qtal*, pour obtenir *qrō* par une règle qui eut changé */ay#/*¹⁹ en *ō*. Une des conditions pour que l'organisation des GA soit explicative est que les règles soient générales. Complétons la citation précédente à propos de la règle de mutation : *Lorsque le w et le y se trouvent précédés d'un a et suivis d'une voyelle, ils se muent en alif, sauf dans quelques cas exceptionnels...* En somme, en arabe, quand la forme reconstituée est */aya/*, on a de bonnes chances d'obtenir *ā* : comme dans */ramaya/* → *ramā* et */qawala/* → *qāla*.

Examinons donc ce qui se passerait en syriaque pour les séquences abstraites */ay#/*, fondées sur la racine et le schème, en fin de mot. Nous venons

19) Par le signe # nous entendons : en fin de mot.

de voir que dans /qray#/ , la réalisation est $\bar{o}\#$ (\bar{a} dans la vocalisation orientale). Examinons d'autres séquences où l'on devrait poser /ay#/ en fin de mot.

Pour un verbe comme *gwā* (« choisir ») (*gbō* dans la vocalisation occidentale), on dira que le *'ətpa'al* de ce verbe est identique à *'ətqattal* ce qui motive la forme analogique : /'ətgabbay/ , incluant la séquence ay#. Mais comme la forme attestée est *ətgabbī*, il faudra maintenant transformer la séquence /ay#/ en \bar{i} . Résumons-nous : la logique de l'analyse en racine nous amène à poser une séquence /ay#/ qui se réalisera parfois en \bar{o}/\bar{a} , parfois en \bar{i} . On commence à voir le défaut de la cuirasse : on ne peut pas formuler de règle phonologique générale, et on ne peut donc pas donner d'explication au phénomène, ce qui est justement ce que le recours à la racine est supposé permettre en arabe.

Pour résoudre ce paradoxe, et par un retournement assez surprenant, les grammairiens orientalistes, qui ont toutes adopté l'organisation fondée sur la racine, sont contraintes à l'abandonner au profit de ce que nous appellerons un « processus d'égalisation paradigmatique » et proposent tout simplement d'étendre aux voix augmentées la conjugaison du passé *Peal* en \bar{i} (comme *šlī*) (Costaz, 1955 n° 442) ; *the Perf., except in Peal, always has \bar{i}* (Noëldeke, 1904 § 176)²⁰. En somme, aboutissant à l'impasse que nous venons de mettre en évidence, ces grammairiens renoncent à expliquer quoi que ce soit à partir d'une représentation sous-jacente analogique construite sur la racine et faisant appel à des règles phonologiques pour dire tout simplement : conjuguez les voix augmentées comme *šlī*, et au diable la racine et le schème ! Un grammairien arabe médiéval qui aurait proféré une telle incongruité aurait été banni pour toujours de la communauté des savants.

Au futur, *'ətpa'al*, la représentation analogique correspondant à *naṭqattal* ne peut qu'être : /naṭgabbay#/ et comme la représentation phonétique attestée est : [naṭgabbē], la grammaire devra maintenant contenir une règle qui transforme la même séquence /ay#/ en : [ē] ! À nouveau, les grammairiens orientalistes laissent tomber le cadre des grammairiens arabes avec racine et schème et s'en remettent au processus d'égalisation paradigmatique en disant que tous les verbes se conjuguent comme la forme *p'al* qui « s'est imposée aux formes augmentées » (Costaz, n° 443). Pourquoi s'est-elle im-

20) Jean-Claude Moreau m'a amené à développer ce point. Je l'en remercie, comme de toutes ses attentives remarques. Cela n'implique évidemment pas qu'il partage mon avis sur ces questions.

posée ? Pourquoi faire intervenir ici des considérations diachroniques ? Voilà typiquement le genre de mauvaises raisons que les grammairiens orientalistes sont prêts à produire pour payer le prix qu'impose le choix du cadre qu'elles ont adopté.

Enfin, à l''*ap'el* participe passif, on observe la forme *magbay*, tout à fait parallèle à *maqṭal*. Il faut donc en conclure que dans ce cas /ay#/ se réalise tout simplement en [ay]²¹.

Le tableau ci-dessous illustre donc les réalisations de la séquence /ay#/ :

/ay#/	part. passif 'ap'el et pa''el	reste [ay]
	accompli p'al	devient [ō] ou [ā]
	accompli 'etpa''al	devient [ī]
	futur 'ətpa''al	devient [ē]

C'est donc qu'en syriaque, avec des règles qui ont la forme de celle des grammairiens arabes, une représentation abstraite /ay#/ motivée par la racine et le schème peut devenir n'importe quoi.

Mais on n'a aucune raison de penser que BH faisait n'importe quoi ! En adoptant l'hypothèse de la représentation abstraite fondée sur la racine et les schèmes, il avait compris qu'il aurait dû aussi adopter le cadre des GA et leur système de règles. Comme il est impossible dans ce cadre de poser des règles phonologiques prétendant être générales qui aient la faculté merveilleuse de réaliser simultanément toutes ces transformations, sagement BH n'a pas adopté ce modèle et a exprimé les liens existant entre les membres d'un même paradigme en partant d'une forme de base existant concrètement dans la langue ; en ce sens, il est bien le fondateur de la phonologie en syriaque, mais d'une phonologie tout à fait différente de celle des grammairiens arabes. Sans doute pourrait-on s'en inspirer aujourd'hui en organisant la phonologie conformément à son concept de base, qui consiste à partir de formes concrètes, de radicaux et non de représentations analogiques abstraites articulées en racines/schèmes. Une telle étude n'a pas encore été entreprise en syriaque, à notre connaissance, mais elle l'a été en arabe, dans l'article de Chekayri et Scheer (2003) où les auteurs partent de représentations qui n'incluent pas de glides sous-jacents, lesquels sont introduits quand le contexte l'exige. Évidemment, la force de la *doxa* triconsonantique étant ce qu'elle est, il répugnera à la majorité des syriacisants de s'orienter dans cette

21) C'est E. Aïm qui a attiré mon attention sur les formes du futur et du participe.

voie. Pourtant l'article de Chekayri et Scheer montre bien que cette option est parfaitement réaliste.

Bar Zo'bī, peut-être, car lui était délibérément dans le modèle de la *Technè* et se souciait fort peu du modèle des grammairiens arabes, sans l'ignorer pour autant, et Barhebræus, certainement, avaient vu, eux, que le modèle des grammairiens arabes ne pouvait pas être plaqué sur le syriaque et c'est pour cela qu'ils ne l'ont pas adopté.

BIBLIOGRAPHIE

- BOHAS G., 2003, a, « Radical ou racine/schème ? » *Le Muséon*, 116, pp. 3-4, 343-376.
- BOHAS, G., 2003, b, « Les accidents du verbe dans la grammaire de Bar Zu'bi ou : une adaptation de la *Technê* », *Langues et littératures du monde arabe*, 4, pp. 55-86.
- BOHAS, G., 2005, *Les bgdkpt en syriaque selon Bar Zo'bi*, AMAM-CEMAA, Toulouse.
- BOHAS G. et GUILLAUME J.-P., 1984, *Étude des Théories des Grammairiens arabes, I. Morphologie et phonologie*, Institut Français de Damas.
- CARTER, M., 2000, « Uṣūl », *Encyclopaedia of Islam*, Brill, Leyden.
- CHEKAYRI, A., et SCHEER, T., 2003, « The appearance of glides in Classical Arabic Defective Verbs », *Folia Orientalia*, vol. 39, pp. 7-34.
- COSTAZ, L., 1955, *Grammaire syriaque*, Beyrouth, Imprimerie catholique.
- DUVAL, R., 1881, *Traité de grammaire syriaque*, Vieweg, Paris.
- GEORR, K. 1948, *Les catégories d'Aristote dans leurs versions syro-arabes*, préface de L. Massignon, Institut français de Damas, Damas.
- KS = BAR HEBRAEUS, *Kṭōḇō d-ṣamḥē*, édité par A. Moberg, 1922, *Le Livre des Spendeurs, la grande grammaire de Grégoire Barhebraeus*, Gleerup, Lund.
- LALLOT, J., 1989, *La grammaire de Denys le Thrace*, Éditions du CNRS, Paris.
- MERX, A., 1889, *Historia artis grammaticae apud Syros* (Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, 9, 2), Leipzig.
- NÖLDEKE, T., 1904, *Compendious Syriac Grammar*, translated by James A. Crichton, Williams & Norgate, London.
- THESAURUS = PAYNE SMITH, R., 1879-1901, *Thesaurus syriacus*, Clarendon Press, Oxford.